Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260422-20260427-DE

Fouesnant les Glénan

Feuillet 2026-121

CONSEIL MUNICIPAL du 21 AVRIL 2026

Délibération n° 202604-2.7

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à dix-huit heures et trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 3 avril 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h03, s'est terminée à 21h02.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	
BACCON Cindy		
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure	GUEGUEN Valérie	MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul	JEZEQUELLOU Jean-Loïc	SAVINA Véronique
	KALITA Olivier	SIMON Maxime
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	

Absent excusé ayant donné pouvoir :

DESBOIS Cécile	à	GUEGUEN Valérie
GARCIA Anna	à	LE GOARDET Marie-Thérèse
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
MERRIEN Alain	à	de MONTECLER Paul
LINTANF Maël	à	ETESSE Sandrine
TOUCHARD Francis	à	BACCON Cindy

BUDGET PRODUCTION ET REVENTE D'ENERGIE – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'article L 1612-12 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission des Finances du 14 avril 2026 et la présentation du rapporteur du Compte Financier Unique du budget de production et de revente d'énergie pour l'année 2025 de la Ville de Fouesnant ;

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260422-20260427-DE

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget de production et de revente d'énergie de la Ville de Fouesnant ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que l'approbation des comptes de la collectivité territoriale est constituée par le vote de l'organe délibérant sur le compte financier unique présenté selon le cas par le maire ou son adjoint aux finances. Le vote de l'organe délibérant approuvant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Après en avoir délibéré, à la majorité : (7 abstentions M. Esnault, Mme Etesse, M. Guillou, M. Jezequellou, Mme Le Floch, M. Lintanf, Mme Savina) :

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget de production et de revente d'énergie de la Ville de Fouesnant,

- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A la section d'exploitation à la somme de :
- 58 492,67 € en recettes totales,
- 13 148,90 € en dépenses totales.

Le résultat de l'exercice 2025 présente **un solde positif de 45 343,77 €** (contre 36 287,31 € en 2024)

A la section d'investissement à la somme de :
- 49 424,60 € en recettes totales,
- 1 000 € en dépenses totales.

L**e résultat cumulé** de la section d'investissement **est de 48 424,60 €** au terme de l'année 2025.

ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A- LES DÉPENSES

A.1- les dépenses réelles

- **Chapitre 011 charges à caractère générales s'élèvent à 1 828,90 €.**

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260422-20260427-DE

Elles sont constituées des honoraires du cabinet comptable pour l'établissement de la liasse fiscale, 540 € et d'une redevance pour l'utilisation du réseau électrique d'ENNEDIS 1 288,90 €.

A.2- les dépenses d'ordre

- **Chapitre 042 Opérations d'ordre transfert entre section :** pour 9 980 €, ce chapitre comptabilise les dotations aux amortissements.

B- LES RECETTES

B.1 - les recettes réelles

- **Chapitre 70 : produits des services,** est en légère augmentation (+1 591 €) avec un total de produits de la vente d'électricité de 21 205,36 €.

- **Chapitre 002 résultat antérieur reporté pour 36 287,31 €,** est constitué de l'excédent 2024.

B.2- les recettes d'ordre

- **Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre section**, ce chapitre est réservé aux amortissements des subventions d'équipements, qui sont amorties selon les mêmes conditions que les biens auxquels celles-ci se rapportent. En 2025, le montant des amortissements de subvention est de 1 000 €.

ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

C- LES DÉPENSES

Les dépenses de cette section ne concernent que le **Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre section**, ce chapitre est réservé aux amortissements des subventions d'équipements, qui sont amorties selon les mêmes conditions que les biens auxquels celles-ci se rapportent.

En 2025, le montant des amortissements de subvention est **de 1 000 €.** Ce chapitre s'équilibre avec les recettes d'ordre du chapitre 042 de la section de fonctionnement.

D- LES RECETTES

D.1 - les recettes réelles

- **Chapitre 001 résultat antérieur reporté**. Ici la seule recette réelle du budget pour 39 444,60 € est constituée par le résultat d'investissement 2024.

D.2 - les recettes d'ordre

- **Chapitre 040 opération d'ordre entre section :**

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260422-20260427-DE

Pour 9 980 € ce chapitre enregistre les dotations aux amortissements. Il est le pendant du chapitre 042 en dépense de fonctionnement.

RÉCAPITULATIF GLOBAL 2025

		Investissement	Fonctionnement	Ensemble
RECETTES	Résultats reportés	39 444,60	36 287,31	75 731,91
	Opérations de l'exercice	9 980,00	22 205,36	32 185,36
	TOTAL	49 424,60 €	58 492,67 €	107 917,27 €
DEPENSES	Résultats reportés			0,00
	Opérations de l'exercice	1 000,00	13 148,90	14 148,90
	TOTAL	1 000,00 €	13 148,90 €	14 148,90 €
RESULTATS DE L'EXERCICE 2025	**Excédent**	**48 424,60 €**	**45 343,77 €**	**93 768,37 €**
	Déficit			

Fouesnant, le 22 avril 2026

La Secrétaire de séance — Le Maire,

Clarisse MORVAN — Bruno MERRIEN